

**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025**

Présents : CROSAZ Daniel Maire, CROSAZ Hervé, BLANC Jacques Adjoints, CROSAZ-CARILLON Vincent, DUC Christian, FARDEAU Séraphin, PELLICER Sabine, SZYMONIAK Romain.

Procurations : FOUQUET Marie donne procuration à PELLICER Sabine.

Absent : JUSOT Thierry.

Secrétaire de séance : CROSAZ Hervé.



Début de séance : 20h00

1) Approbation du compte-rendu du 27 juin 2025 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2) Décisions Modificatives – Chapitre 16 :

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un virement du chapitre 21 au chapitre 16, réparti au chapitre 1641 emprunt pour un montant de 200,00€ et au chapitre 165 remboursement de caution pour le garage pour un montant de 50,00€.

Vote pour à l'unanimité

3) Décisions Modificatives – Chapitre 66 :

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un virement du chapitre 011 au chapitre 66 à ce jour non prévu au budget, en prévision des intérêts des emprunts en cours pour le derniers trimestre 2025 pour un montant de 2500,00€.

Vote pour à l'unanimité

4) Vente de la parcelle D1128 au lieu-dit « Combaz-Crosaz » :

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu en mairie une demande d'achat d'un administré concernant la parcelle D1128 au lieu-dit « Combaz-Crosaz » d'une superficie cadastrale de 4551m².

Monsieur Le Maire propose d'accorder la vente à l'administré demandeur.

Vote pour à l'unanimité

5) Tarif de la location de la salle polyvalente :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le coût annuel de la salle polyvalente devient important (1200,00€ d'électricité par an en moyenne). La question se pose sur le tarif de la location. Une étude sera menée entre le nombre de jours de location et le coût sur deux ou trois années, à l'issue, peut-être faudra t'il revoir la tarification.

Vote pour à l'unanimité

6) Questions et informations diverses.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement de différents dossiers comme :

-Terrains station d'épuration : Le notaire a tous les éléments pour continuer d'avancer sur le projet et aboutir à l'achat des terrains nécessaires d'ici quelques mois.

-Le clocher : l'Angelus ne sonne plus, le balancier ne fonctionne pas, l'entreprise PACCARD en charge de l'entretien a fait un devis de 2500,00€.

Nous allons regarder si nous pouvons faire une réparation par nos soins.

-Vente de bois : L'ONF a marqué 1083m³ de bois dans les parcelles F et H.

La vente aux enchères des lots de Savoie a eu lieu le mardi 16 septembre – Notre lot n'a pas trouvé d'acquéreur.

Fin de séance : 21 h 30

Secrétaire de séance
Hervé CROSAZ

Le Maire, Daniel CROSAZ